

Club Alpin Français de Limoges
40 Rue Charles Silvestre
87100 Limoges.
Tel : 07 81 91 51 53.



Courriel : clubalpinlimoges@gmail.com
Site Internet : <http://clubalpinlimoges.ffcam.fr/>

Compte-rendu du comité directeur du Club Alpin Français de Limoges du 27 Octobre 2025

Présents : Christian SAQUE, Johann CHAPUT, Jean-Luc FOUQUET, Marilyn DOUMY, Olivier FABREGUE, Francine ROBERT, Marie-Claire FOUCHIER, Marie-Claude ALBERT, Dominique PEJOAN, Sébastien PEREZ.

Absents excusés : Xavier EDMOND, Agnès SMITH, Sylvain MOREAU, Isabel DE ARAUJO, Philippe CZYZNIAK,

Ouverture de la séance à 18h15.

Ordre du jour :

- **Fonctionnement avec l'ordinateur portable;**
- **Fonctionnement de la comptabilité ;**
- **Partenariats ;**
- **Fonctionnement du club avec Xavier Edmond ;**
- **Résultats concours photos ;**
- **Projet d'équipement d'une voie d'escalade ;**
- **Projet d'organisation d'une formation SAE; 3 jours BE à budgéter; Demande d'accréditation d'un grimpeur formé (SNE) afin qu'il puisse valider les niveaux initiés et perfectionnés en escalade pour valider les compétences des prétendants "initiateurs SAE" ;**
- **Comment former des initiés en rando ? Par qui ? Sous quel format ? ;**
- **Longueur de cordes ;**

- **Constitution du bureau, organisation de la présidence et responsables activités, constitution et confirmation de commissions (Formation, Public Éloigné, Projet Le Vigen, subventions...).**

Fonctionnement avec l'ordinateur portable.

Francine et Sébastien ont paramétré ce portable.

Sébastien a installé les navigateurs ; Chrome, Edge et certaines applications telles que Open Office et Scribe pour le bulletin.

Francine a créé différents répertoires pour la bibliothèque, les adhésions, la comptabilité, la communication, le secrétariat (pour les PV des AG et des Codir).

Isabel pourra l'utiliser pour la gestion et Sylvain pour la communication.

Francine le garde actuellement chez elle, le club ne disposant que d'un placard fermé.

Fonctionnement de la comptabilité.

Isabel souhaite arrêter sa fonction de comptable au sein du club. Après, contact pris avec Véronique Roses, cette dernière, comptable de formation et ayant pratiqué la gestion dans différentes associations et clubs, est prête à prendre le relais.

Elle pourra participer, en tant que personne qualifiée, au Codir de l'année en cours avant son élection à la prochaine AG 26/27.

Elle viendra en soutien à Isabel pour l'année en cours.

Le local pour le matériel, Rue Monte à Regret, était mise à notre disposition pour 6 mois suite aux travaux d'aménagements effectués par certains membres du Comité Directeur. La période terminée, le club va désormais verser 60 € / mois de location.

Partenariats.

Pour le prochain bulletin, Francine souhaite mettre à jour ces différents partenariats.

- Théâtre de l'Union ; la convention est renouvelée
- Climp Up ; le club achète les billets et les revend aux adhérents à raison de 6€/ ticket, le contact est à prendre auprès de Johann Chaput.
- Rando 87 ; les adhérents du club bénéficient de 15 % de réduction
- Le Vieux Campeur ; les adhérents bénéficient de 18 %

Subventions

Pour celle du Crédit Agricole, la demande est à renouveler, le logo de la banque sera dans le bulletin en fonction de leur réponse.

Fonctionnement du club avec Xavier Edmond.

Xavier Edmond a créé sa société X.Adapt, il est devenu auto-entrepreneur. Il peut ainsi intervenir auprès de différentes associations et public divers (en particulier le public éloigné).

Pour le club, il est adhérent, membre du comité directeur et assure certaines prestations.

Afin d'éviter toute confusion et délit d'initiés, il a présenté deux propositions à Philippe et à Christian.

En particulier, le club pourrait signer, avec sa société, des prestations de service (pour l'utilisation du matériel, les assurances etc).

Afin d'être au plus près de la législation, Christian a téléphoné au service juridique de la FFCAM qui a validé les propositions de Xavier.

Une des deux propositions retenue permettra la signature d'une convention avec la société de Xavier et facilitera son intervention, en particulier, auprès du public éloigné ; personnes en situation de fragilité, ou en situation de handicap.

Lorsque les actions de Xavier seront abordées en comité directeur, ce dernier devra s'absenter de la réunion le temps de l'étude de ces activités.

L'action auprès du public éloigné est très valorisée par la FFCAM. Elle facilite, également, les demandes de subventions auprès de structures en charge de ce public.

Actuellement, une intervention est en cours auprès de jeunes suivis par les éducateurs de l'APJJ ; une carte découverte de groupe couvre l'activité durant la journée de sortie.

Ces cartes découvertes peuvent aller jusqu'à 14 j pour des groupes de 5/6 personnes.

Dans le même type de projet, l'association H Cap Nature Limoges, association de goélettes, a sollicité Christian en vue de sorties en commun.

Jean-Luc et Marie-Claude, responsables rando, vont prendre contact avec le responsable de cette association et envisager une journée en commun pour le prochain calendrier (1^{er} trimestre 2026).

En parallèle deux adhérents du CAF, Isabel et Eric y sont bénévoles, ils pourront nous apporter leur éclairage sur cette proposition.

Résultats concours photos.

Autres paysages:

- 1 / Laetitia Richard
- 2/ Marie-Pierre Caminade

Paysages enneigés:

- 1/ Sébastien Pérez

Patrimoine bâti:

- 1/ Nathalie Sicard
- 2/ Bernard Jenny
- 3/ Martine Mérillou

Nature :

- 1/ Francine Robert
- 2/ Mathilde Decoster

Activités:

- 1/ Morgane Pemptroad**
- 2/ Evelyne Bélair**

L' Insolite:

- 1/ Anne Petitjean**
- 2/ Johan Ratier**
- 3/ Jean-Marie Courtinet**

Projet équipement d'une voie d'escalade au VIGEN.

Afin d'équiper une carrière granitique en vue de la création d'un site d'escalade sur la commune du Vigen, Philippe nous a transmis le projet (incluant un devis) d'un cabinet habilité dans ce type d'opération.

Ce dernier semble être une pré-étude ; se pose, malgré tout, la question de la certification de ce cabinet.

Le coût en est de : 5580 €.

L'opération requiert, également, l'autorisation de la propriétaire et des autres membres de la famille (un frère, une sœur).

Il serait important, pour l'ensemble de ce projet (étude et réalisation), de constituer un dossier incluant les collectivités territoriales ainsi que la FFCAM.

Le budget, du Club Alpin Français de Limoges, ne peut pas supporter seul le financement et la responsabilité d'une telle opération.

En effet, il serait indispensable de sécuriser le site, seule une collectivité territoriale peut s'y engager.

Les membres du CODIR, présents ce soir, émettent un avis réservé dans l'état actuel d'avancement du projet.

Ils s'accordent, malgré tout, sur la nécessité de la création d'un site d'escalade dans le 87.

Une commission dédiée sera chargée d'approfondir ce sujet.

Projet d'organisation d'une formation SAE; 3 jours BE à budgéter.

Demande d'accréditation d'un grimpeur formé (SNE) afin qu'il puisse valider les niveaux initiés et perfectionnés en escalade pour valider les compétences des prétendants « initiateurs SAE »

Philippe nous indiquera le budget nécessaire à ce stage.

Comment former des initiés en rando ? Par qui ? Sous quel format ?

La question d'Agnès interroge sur l'ensemble des formations mais également sur la mise à jour de ces dernières pour l'ensemble des encadrants.

Il semble nécessaire de créer une commission dédiée à ce sujet.

Ce sujet sera abordé dans la suite de la réunion.

Longueur de cordes.

Sébastien souhaite que lors de la réception de la commande des cordes, les longueurs de ces dernières soient vérifiées afin d'éviter toute surprise.

Marilyn s'y engage.

Constitution du bureau, des responsables de sections.

Organisation de la présidence et des différentes commissions

Christian nous rappelle son souhait d'exercer son mandat de président pour la dernière année en co-présidence et de passer le relais en 2026.

Nous procédons à la mise en place du bureau :

Président : Christian Saqué ;

Co-président : Johann Chaput

Secrétaire : Marie-Claire Fouchier ;

Secrétaire adjointe : Francine Robert ;

Trésorière : Isabel De Araujo (avec Véronique Roses en doublon pendant une année avant son élection à la prochaine AG et son entrée au bureau).

Responsables des sections :

Randonnée : Jean-Luc Fouquet/Marie-Claude Albert

Escalade : Johann Chaput / Philippe Czyzniak

École d'Escalade : Xavier Edmond/ Dominique Péjoan.

Alpisme : Sébastien Pérez

Canyoning : Sylvain Moreau

Marche Nordique : Agnès Smith

Responsable matériels : Marilyn Doumy

Responsable bibliothèque : Olivier Fabrègue

Communication : Sylvain Moreau

Adhésions : Francine Robert/ Sébastien Pérez

Page Facebook : Sébastien Pérez

Newsletter : Francine Robert

Le comité directeur décide de créer différentes commissions afin de permettre une nouvelle dynamique du club.

Dans ces commissions, de nouveaux membres seront les bienvenus en soutien au comité directeur facilitant le passage de relais (du président) demandé par Christian.

En parallèle, Johann déjà vice président, propose de prendre la coprésidence, il sera responsable de la commission « formation » avec Dominique Péjoan.

- Commission des publics éloignés ; demande faite à Philippe et Xavier Edmond.

- Commission « Projet d'aménagement d'une voie d'escalade » Le Vigen demande faite à Philippe

- Commission subventions, Christian souhaite porter cette thématique en demandant à Isabel et Véronique de l'épauler.

La représentation, du club alpin de Limoges, auprès des instances régionales voire nationales nécessite également un membre du Codir, la question sera posée à Sylvain et Sébastien.

A l'occasion des différentes sorties, les membres du comité directeur pourront solliciter les adhérents afin qu'ils participent aux différentes commissions.

L'ensemble des sujets ayant été abordés, la séance est levée à 20 h 40.

La secrétaire :

MC Fouchier